

SERMO

**TROISIÈME SERMON, QUI EST TOUCHANT LA CHEUTE DE L'APÔTRE S. PIERRE fait en l'Eglise de Metz le 18. Janvier, 1612. — Trois Sermons touchant la préparation requise pour communiquer d'euement & dignement à la Cene de nostre Seigneur. Plus vn Dialogue de l'homme fidele avec sa propre conscience pour s'esprouer lors qu'il s'y veut presenter. ITEM DIX AUTRES SERMONS CONTENANS DES EXEMPLES remarquables de repentance, de Foy, & de charité : Et vne exhortation à ceux qui sont en querelles, tendante à les amener à vne sainte reconciliation. Par François De Combles. Ministre de l'Eglise reformee de Metz, A Geneve. Pour Pierre & Jacques Chouet, M. DC. XIII.**

François de Combles

Transcription électronique



[ Page titre]

TROIS SERMONS

TOVCHANT LA PREPARATON

REQVISE POVR

communiquer deüement & dignement

à la Cene de nostre Seigneur.

Plus vn Dialogue de l'homme fidele avec sa propre conscience pour s'esprouuer lors qu'il s'y veut presenter.

ITEM DIX AVTRES SERMONS

CONTENANS DES EXEMPLES

remarquables de repentance, de

Foy, & de charité :

Et vne exhortation à ceux qui sont en quereles, tendante à les amener à vne sainte reconciliation.

PAR FRANÇOIS DE COMBLES.

Ministre de l'Eglise reformee de Metz.

A GENEVE.

Pour PIERRE & IAQVES CHOVET.

M. DC. XIII.



# 1. TROISIÈME SERMON, QUI EST TOUCHANT LA CHEUTE DE l'Apostre S. Pierre, fait en l'Eglise de Metz le 18. Janvier, 1612.

[ Page 147]

Luc 22. 55.

'Et ayans allumé du feu au milieu de la cour, & s'estans assis ensemble, Pierre aussi s'assit au milieu d'eux', &c. iusques au vers. 60.

Nous vous auons autresfois mis en auant vn exemple fort remarquable de la misericorde de Dieu enuers les pauures pecheurs qui se repentent à bon escient de leurs pechez, en la persõne de Manassé Roy de Iuda, selon que l'histoire en est escrite au 33. chap. du 2. liure des Chroniques.

Maintenant nous vous en proposerons vn autre, tiré du nouueau Testament, en la personne de l'Apostre S. Pierre. Et pour mieux cognoistre & considerer la grandeur de la grace que Dieu lui a faite : deuant que de venir à l'histoire de sa repentance, nous parlerons premierement de son peché. Car

[ Page 148]

comme on cognoit beaucoup mieux la grãdeur de la puissance & bonté de Dieu enuers vn homme auquel il a renouyé sa santé, quand on sçait combien grieuement il a esté malade : ainsi aussi tant plus nous entendons qu'vn homme a grieuement offensé Dieu, tant plus cognoissons nous la grande grace que Dieu lui a faite de lui auoir pardonné les offenses qu'il a commises.

Toutesfois ce n'est pas nostre intention de nous arrester sur l'histoire de la cheute d'icelui, laquelle nous auons assez amplement deduit en exposant S. Matthieu : mais seulement de mettre en auant les doctrines & instructions que nous en deuons tirer. Car s'il y a histoire en toute l'Escriture sainte, qui merite d'estre attentiuement considerée, c'este ci le merite : y ayant en icelle vn exemple tresremarquable, tant de l'infirmité de l'hõme, que de la misericorde de Dieu ; lequel comme il permet que ses Eleus tombent quelquesfois bien lourdement, afin qu'ils apprennent à se cognoistre eux mesmes, & afin que d'autres apprennent à leur exemple, que l'homme n'a de soy-mesme aucunes forces pour perseuerer au biẽ, ainsi aussi sçait il bien trouuer les moyens de les releuer, afin que tant plus leur cheute a esté dangereuse, tant plus clairement reluisse sa [Note: Rom. 5.] misericorde enuers eux, comme S. Paul dit que là où le peché a abõdé, la a encore plus abondé

[ Page 149]

abondé la grace de Dieu : de sorte que la consideration de ceste histoire seruira d'aduertissemēt à ceux qui par la faueur de Dieu sont iusqu'à present demeurez constans en la foy & en la pieté, afin que selon l'exhortation de S. Paul, Philip. 2. ils s'employent à leur salut avec crainte & tremblement, & à ceux qui sont tombez, elle leur seruira à ce qu'ils esperent certainement qu'ils obtiendront remission de leurs pechez, par la misericorde de Dieu, pourueu que sans hypocrisie ils se repentent & se conuertissent à bon escient à lui.

En ce peché donc de S. Pierre nous deuõs premierement contempler comme en vn miroir l'infirmité de nous tous, voire que nous ne sommes rien, que nous ne pouuons rien quand Dieu nous laisse à nous mesmes, c'est à dire, quand il nous soustrait sa grace, quand il ne nous fortifie pas incessamment par l'assistance de son S. Esprit : que nous n'auons pas le pouuoir de faire aucun bien, mais que nous ne pouuons faire autre chose que de pecher, que nous ne pouuons demeurer fermes contre les tentations : mais que nous y succombons incontinent, si ce n'est que Dieu nous fortifie par son S. Esprit. S. Paul dit, Philip. 4.

ie puis toutes choses  
en Christ qui me fortifie

: & le mesme Apostre  
parlant des tribulations dit, Rom. 8.

En toutes ces choses nous sommes plus que

[ Page 150]

vainqueurs par celui qui nous a aimez

, à l'opposite nous deuons dire, en toutes ces choses nous sommes incontinent vaincus & surmontez, si celui qui nous a aimez ne nous donne force pour y resister.

Il ne faut point de grand combat pour rompre les forces de l'homme, c'est bien tost faict de luy, quand Dieu ne luy assiste pas par son Esprit. Bref nous deuons apprendre par l'exemple de S. Pierre, que la victoire contre les tentations n'est pas en nostre puissance, que la constance ou perseuerance au bien n'est pas de nous, mais qu'il nous faut prier Dieu qu'il nous conforme au bien, & qu'il nous garde du mal : qu'il nous faut dire incessamment ne nous [indhuy] point en tentation. Veillez & priez auoit dit nostre Seigneur, que vous n'entriez en tentation. S. Pierre auoit bien ouy cela, mais il n'auoit pas bien obtêperé à c'este exhortation là que nostre Seigneur auoit faict à luy & à ses compagnons. Pourtant n'a il pas seulement esté tenté, mais il a succombé sous le fardeau de la tentation. Nous auons si peu de force de nous-mesmes, que nous perdons courage quand nous voyons seulement l'ombre d'vn combat, tant s'en faut que nous ayons

assez de force pour soustenir vn grand combat,  
& repousser vn rude assaut. Pourtant  
deuons nous apprendre par c'est exemple à  
demander à Dieu force & constance, & n'estre

[ Page 151]

n'estre point presomptueux à cause d'aucunes  
forces que nous ayons. Car autrement  
ce qui est adueni à l'Apostre S. Pierre pour  
punition de sa presumption, cela nous peut  
aussi aduenir : lors que nous nous ioignons  
à l'Eglise reformée nous faisons de fort belles  
promesses. Nous promettons de ne nous  
iamais departir de la profession de la doctrine  
de l'Euangile, nous promettons de  
mettre peine de viure selon icelle, & de nous  
garder de donner scandale à nos prochains.

Mais il n'y a rien de tout cela qui soit en  
notre puissance : pourtant faut-il demander  
à Dieu la grace de son S. Esprit, afin que ce  
que nous auons promis par son mouuemēt  
& inspiration, nous le puissions effectuer &  
accomplir par son assistance. S. Pierre n'auoit  
pas moins de volonté d'accomplir ce  
qu'il auoit promis à nostre Seigneur, que  
nous en auons d'accomplir ce que nous promettons  
quand nous nous rangeons à l'Eglise :  
& cependant nous voyons combien  
vilainement & lourdement il est tombé.  
Pourtant dit S. Paul I. Cor. 10. que

celui qui [Note: 1. Cor. 10.]

cuide estre debout regarde qu'il ne tombe

Cependant ce que nous disons ne tēd pas  
à reuoquer en doubte la perseuerance des  
saincts, c'est à dire, nous ne voulons pas contredire  
aux passages de l'Escriture sainte, esquels  
il est promis que Dieu donnera à ses  
fideles la force de perseuerer : comme entre

[ Page 152]

autres nous en auons vne fort belle promesse,  
[Note: Ier. 34.40] Ieremie 32. où Dieu dit,

ie traiterai avec

eux vne alliance eternelle, ie ne me retirerai

point arriere d'eux, afin que ie leur

face du bien, ains ie mettrai la crainte de

moy en leur cœur, afin qu'ils ne se destournent

point arriere de moy

. Mais ces choses

sont dites pour diuerses consideratiōs, quād  
les fideles considerent combien certaines  
sont les promesses de Dieu, alors ils doiuent  
estre certains qu'il acheuera en eux la  
bonne œuvre qu'il y a commēcé, mais s'ils  
viennent à considerer leur infirmité & indignité,  
alors ils doiuent auoir crainte, à celle  
fin que c'este crainte là les incite à prier  
Dieu, & soit cause qu'ils se donnent garde  
de pecher, & qu'ils ne tombent point en vne  
securité charnele. Au reste au lieu que S.  
Pierre a renié nostre Seigneur en presence  
de tous ceux qui estoyēt en la Cour du Souuerain  
sacrificateur, au lieu de cela nous le  
deuons confesser en presence de tous ceux

qui nous interrogent de nostre creance.

Car c'est mal fait renier nostre Seigneur Iesus Christ deuant vn ou deux, & de le renier deuant plusieurs c'est encore pis. Car si ceux la sont infirmes en la foy, nous les scandalisons grieuement, & blessons leurs consciences par nostre exemple, voire nous les destournons de se mettre de la vraye Religion : que s'ils sont infideles, nous priuons nostre

[ Page 153]

notre Seigneur Iesus Christ de l'honneur que nous sommes tenus de lui rendre par la confessiõ de sa verité, & sommes cause que les ennemis de nostre Seigneur Iesus Christ tiennent moins de compte de sa doctrine, & la persecutèt plus griuemēt ; par ce qu'ils se font accroire que nous en auons honte, veu que nous ne la voulons pas confesser franchement & rondement. Et à l'opposite quand ils voyent que nous sommes constãs en la profession de la doctrine du Fils de Dieu, toute occasion leur est ostée de la reietter : principalement quand ils voyent que nous demeurons constans en la profession d'icelle iusqu'à la mort, laquelle constance nous deuons prier Dieu qu'il nous donne à tous par son S. Esprit, afin que lui estans fideles *[Note: Apoc. 2. 10.]* iusqu'à la mort, il nous donne la couronne de vie.

Nous deuons donc bien remarquer ce qui a esté dict, asçauoir que de nature nous n'auons aucune force pour resister aux tentations ou tenir bon à l'encontre d'icelles, afin de prier Dieu incessamment qu'il nous donne force pour les surmonter. Secondement nous deuons apprendre de c'est exemple, qu'il peut aduenir mesmes aux plus gens de bien & aux plus zelez de commettre les crimes les plus enormes, si Dieu ne les tient en bride par son S. Esprit, & qu'il n'y a ni la cognoissance de Dieu, ni la profession

[ Page 154]

de la foy, ny l'ouye de la parole de Dieu, ni la reception des sacremens, par lesquels la foy est confirmée, qui les puisse garder de pecher. S. Pierre estoit vn excellent personnage, car comme les Apostres ont esté les principaux entre les Chrestiës, aussi S. Pierre a esté non pas voirement le chef des autres Apostres, ou Princes par dessus les Apostres, comme ceux de l'Eglise Romaine parlent, mais il a esté l'vn des principaux Apostres : comme aussi il est *[Note: Gal. 2.]* compté entre ces trois lesquels S. Paul appelle colomnes, comme si vous disiez Piliers de l'Eglise Chrestienne. Nostre Seigneur luy auoit faict cest honneur de le laisser entrer avec soy, ensemble Iaques & lean, lors qu'il auoit ressuscité la fille de Iairus, s'çauoit esté l'vn des trois qui auoyent veu la transfiguration d'iceluy en la montagne. C'estoit l'vn des trois que nostre Seigneur auoit voulu estre tesmoins de

ses souffrances, lors qu'il estoit entré au iardin  
en la montagne des oliuiers, & ausquels  
il auoit dit,

mon ame est saisie de tristesse

[*Note: Matth.*

16.] iusqu'à la mort

. S. Pierre auoit dit à nostre  
Seigneur,

Tu es le Christ, le fils du Dieu  
viuant

. Lors que nostre Seigneur luy auoit  
dit, en ceste nuict ci,

auant que le coq chante  
tu me renieras trois fois

, il luy auoit respõdu

[*Note: Marc 14.*] Marc 14.

Quand il me faudroit mourir  
auec toy, ie ne te renieray point

. Et en ce 22

[ Page 155]

ce 22. chap. de S. Luc est recité qu'il auoit dit,

Seigneur ie suis prest d'aller auec toy, &  
en prison, & à la mort

, Jean 13. Il auoit dit, [*Note: Jean 13.*]

ie mettrai mon ame, c'est à dire ma vie, pour  
toy

. S. Pierre auoit receu c'este nuict là la S.

Cene : il auoit ouy tant de belles exhortations  
à constance qui sont recitées Jean

13. 14. 15. & 16. nostre Seigneur l'auoit aduertit  
particulierement de ce qui luy deuoit arriuer,  
& cependant tout cela n'a point empesché  
qu'il ne soit lourdement tombé.

Car il y a eu en la faute d'iceluy plusieurs  
pechez ensemble. Premièrement, la presumption,  
qu'il a trop attribué à ses forces.

Secõdement, le mespris de ses compagnons,  
qui repugne à la charité, qu'il a estimé que  
ses compagnons pourroyët bien estre scandalizez  
en nostre Seigneur, mais non pas  
luy. Tiercement l'incrudulité, qu'encore que  
nostre Seigneur eust affermé qu'il luy aduiendroit  
de le renier, il ne l'a pas creu, iusqu'à  
ce qu'il en a veu l'experience. Quartement  
la securité & temerité, qu'il s'est allé  
ietter en vn danger lequel il pouoit bien  
euiten, lors qu'il s'est allé chauffer auec les  
seruiteurs des plus grãds ennemis de nostre  
Seigneur. 5. au premier reniement il y a eu  
du mensonge. 6. en tous les trois il y a eu vne  
ingratitude insupportable à l'encontre de  
nostre Seigneur Iesus Christ, duquel il a parlé  
comme si iamais il ne l'eust cogneu, ou

[ Page 156]

comme si iamais il n'eust receu aucun bien  
faict de luy, comme ainsi soit que nostre Seigneur  
luy eust dict vn peu au parauant,

i'ay

prié pour toy afin que ta foy ne defaille

point

, 7. au deuxiesme reniement il y a eu vn abus du iuremēt, & au troisieme vne malediction contre soy mesme, contre sa propre conscience, laquelle sans les autres pechez eust esté suffisante pour le damner, si Dieu ne lui eust faict misericorde : tous ces pechez se sont rencontrés par ensemble en ces reniements de S. Pierre, si nous les voulons bien peser & considerer.

En 3. lieu nous voyons par ceste histoire, que si vne fois nous laschons la bride au peché nous n'y tenons point de mesure, ains nous tombons tousiours plus lourdement & avec plus de danger : car nous voyons ici que S. Pierre du mensonge ou de la simple negation de la verité est venu à iurer mal à propos, & de là à se maudire soy-mesme, comme aussi nous auons vn exemple de cela en Daud, lequel d'adultere est deuenu meurtrier : dont nous deuons apprendre, qu'il nous faut euitier les commencemens des pechez. Car si vne fois nous leur ouurõs la porte, Satan ne cessera point, s'il peut, iusqu'à ce qu'il nous embrasse tellement en ses pièges, que nous aurons beaucoup de peine de nous en depestrer, cõme aussi nous voyons en Simeon & Leui, lesquels ayans esté meur

[ Page 157]

meurtiers des hommes de Sichem, & ayans tué les innocēs avec les coupables, sont deuenus puis apres raiisseurs à l'endroit des femmes & du bestail d'iceux. Et ainsi les freres de Ioseph d'enuieux qu'ils ont esté contre lui sont deuenus plagiaires, c'est à dire larrons d'hommes, l'ayans vendu à des marchans pour estre esclau en Egypte, & peu s'en est falu qu'ils ne l'ayent mis à mort.

Mais comment est adueni cela, que saint Pierre est tombé en vn tel abysme de pechez ? cela est adueni par ce que Dieu a retiré de lui en ce faict particulier la grace de son S. Esprit, laquelle eust esté necessaire pour le fortifier, comme il est dit du Roy Ezechias que quand les Ambassadeurs des Princes de Babylon furēt enuoyez vers lui, [*Note: 2. Chr. 32.*] Dieu le delaisa pour l'esprouuer, afin de cognoistre tout ce qui estoit en son cœur : ainsi pouuons nous dire de S. Pierre qu'il est bien vray qu'il auoit au parauant démontré vn zele ardent, & vne grande amour enuers nostre Seigneur Iesus Christ : mais qu'apres que sans auoir esgard à l'aduertissement que nostre Seigneur luy auoit donné, il fut entré en la Court du Souuerain sacrificateur, Dieu le delaisa, & permist qu'il succombast sous la tentation, à celle fin qu'il recogneust qu'il n'estoit pas si constant qu'il pensoit estre. Car S. Pierre eust mieux faict lors que nostre Seigneur luy predict qu'il luy aduiendroit

[ Page 158]

de le renier, s'il l'eust supplié de prier Dieu pour lui, afin qu'il ne la laissast point tomber si lourdement que cela, comme Simon

[Note: Act. 8.] le magicien disoit à Pierre & à Iean,

vous autres priez pour moy enuers le Seigneur,  
afin que rien ne vienne sur moy des  
choses que vous avez dites

, que de penser

que cela ne lui aduiendroit point, encore  
que le fils de Dieu, qui est la verité mesme,  
non seulement l'eust predit, mais aussi eust  
affermé qu'il lui aduiendroit.

Dirons nous donc que S. Pierre par c'este  
cheute ait du tout perdu le S. Esprit ? non.  
Car nostre Seigneur luy auoit dict,

i'ay prié  
pour toy, à fin que ta foy ne defaille point

& nous ne deuons point doubter que la  
priere de nostre Seigneur Iesus Christ n'ait  
esté exaucée. Que si la foy est demeurée en  
S. Pierre, le S. Esprit aussi sans lequel la foy  
ne peut estre, est demeurée en luy. Quand  
donc nous auôs dit que Dieu a retiré la grace  
du S. Esprit de S. Pierre, cela ne se doit  
pas entendre comme si S. Pierre n'auoit plus  
eu le S. Esprit du tout : mais il luy est adueni  
comme à vn homme yure, lequel semble  
n'auoir point de raison, parce que durant  
qu'il est ainsi yure, il n'a pas ou il ne monstre  
pas qu'il ait l'vsage de la raison : Mais  
apres qu'il a cuué son vin, alors on voit  
manifestement que la raison n'estoit pas du  
tout departie de luy. Le S. Esprit estoit resté en S.

[ Page 159]

en S. Pierre comme la chaleur naturelle en  
vn homme qui deuient tellement froid  
par maladie, qu'il semble qu'il soit mort,  
comme ainsi soit que la chaleur naturelle est  
encore aupres de son cœur, ou comme vn  
homme blesme, duquel il semble que le  
sang se soit retiré : ainsi le S. Esprit est demeuré  
en S. Pierre iusques là, que son cœur  
n'a pas pensé ce que sa langue disoit, c'est à  
dire sa langue a dit d'vn, & son cœur a pensé  
d'autre : mais le S. Esprit n'a pas esté en  
luy iusques là, qu'il ait osé confesser de bouche,  
ou donner à cognoistre par paroles,  
l'amour qu'il portait à nostre Seigneur en  
son cœur : ou si nous voulons dire cecy plus  
brièvement, le S. Esprit est demeuré au  
cœur de S. Pierre, mais il n'a pas monstré sa  
vertu, & n'a pas gouuerné en ce fait ici la  
langue d'iceluy. C'est en ce sens la que i'ay  
dit, que Dieu luy a soustrait l'assistance du S.  
Esprit, par ce que le S. Esprit ne luy a point  
assisté si auant, que pour luy faire la grace  
de dire de sa bouche la mesme chose qu'il auoit  
en son cœur.

Et faut noter, que combien que Saint  
Pierre soit fort lourdement tombé, si est-ce  
que toutesfois sa cheute lui a serui, à ce qu'apres  
auoir cogneu par experience combien  
grande estoit son infirmité, il fust puis apres  
plus diligent à prier Dieu qu'il le fortifiast,  
comme aussi S. Pierre tant plus il s'estoit

[ Page 160]

monstré craintif en ce faict icy, tant plus  
courageux & constant a il esté puis apres,  
comme nous voyons en quelques endroicts  
des Actes des Apostres, lui qui auoit eu si  
peur de la Chambriere du Souuerain sacrificateur,  
que parlant à elle il auoit nié qu'il  
fust des disciples du Seigneur, n'a pas puis  
apres craint le Souuerain sacrificateur mesmes,  
ni tous ses assesseurs : ains il leur a dit,  
Act. 4.

Iugez vous mesmes, s'il est raisonnable  
que nous vous obeissions plustost qu'à  
Dieu. Car nous ne pouuons que nous ne disions  
les choses que nous auons veuës &  
ouyes

. & au 5. chap.

Il faut plustost obeir  
Dieu qu'aux hommes

. Ainsi aduient-il quelquesfois  
que ceux qui n'estoyët pas si diligëns  
qu'ils deuoyent estre à se donner de garde  
des tentations, & qui viuoyent en quelque  
façon en securité, quand il leur est adueni  
de tomber en quelque grief peché, alors ils  
prennent de plus pres garde à eux, & sont  
plus diligens au seruice de Dieu, & plus ardens  
& zelez à le prier qu'ils n'auoyent esté  
au parauant.

En 4. lieu nous deuons remarquer sur c'este  
Histoire de saint Pierre, que mesmes  
les saints seruiteurs & esleus de Dieu s'ahéurtent  
quelquefois plus d'vn coup à vne  
mesme peine : car nous voyons que durant  
l'espace d'environ vne heure & demie S.  
Pierre a renié nostre Seigneur par 3. fois. Ainsi  
[ Page 161]

Ainsi a dit Abraham par 2. fois que Sara sa  
femme estoit sa sœur, vne fois en Egypte  
Genes. 12. & vne autre fois entre les Philistins  
Genes. 20. lesquels exemples ne nous  
doient pas seruir afin que nous ne nous  
flattions nous mesmes : mais plustost afin  
que nous ne prononcions pas temerairement  
sentence de condamnation à l'encontre  
de ceux, qui par infirmité humaine ont  
commis vne mesme faute deux fois, ou encore  
plus, comme s'ils auoyent d'espouillé  
toute crainte de Dieu, ou comme si ils ne  
pouuoient plus obtenir aucune remission  
de leurs pechez. Il est vray qu'il est dit  
Eccles. 7.

Ne redouble point les liens de peché :  
Car mesmes pour vn seul tu ne seras  
point impuni

. & au chap. 12.

Ne continue  
point le peché en redoublant : car tu ne demeureras  
point impuni, n'y en eust-il qu'vn  
seul

. Mais ces passages-la nous doiuent seruir  
d'aduertissement pour estre sur nos gardes,

afin de ne point tomber deux fois en vn mesme peché : mais c'est exemple de S. Pierre nous doit seruir de consolation, si desia il nous est adueni par infirmité humaine, & non point par vn malicieux mespris de Dieu, d'estre tombez deux fois ou plus en vn mesme peché, afin que nous ne doutions point de la misericorde de Dieu, pourueu que nous n'y continuions plus.

En 5. lieu nous deuons remarquer cy dessus,  
[ Page 162]

que combien que les saints tombent quelquefois en de tres-lourdes fautes, toutefois Dieu ne permet point qu'ils pechent à mort, de peur qu'ils ne tombent en damnation, mais s'ils sont tombez il les redresse & les releue, à celle fin qu'il demonstre sa misericorde en les sauuant, comme il demonstre sa iustice en damnant les reprouuez. Vray est que S. Pierre a grieuement peché : mais tant y a que Dieu n'a point permis qu'il soit tombé au peché qui est irremissible. Ainsi ont grieuement peché Daud, Manassé, & le Brigand duquel il est parlé au 23. chap. de c'est Euangile : mais cependant Dieu les a redressez par repentance, & n'a point permis qu'ils tombassent en damnation.

D'icy aussi nous pouuons recueillir en 6. lieu que Dieu pardonne non seulement les pechez qui sont commis par ignorance, mais aussi ceux que l'homme commet sachât biē qu'il fait mal : pourueu qu'ils ayēt esté cōmis par infirmité de la chair, & nō poīt par vne malice deliberee, & que tout peché que l'homme commet contre sa conscience n'est pas le peché irremissible contre le saint Esprit, voire mesme que toute espece de reniemēt ou d'abjuration de la verité cogneuē n'est pas ce peché-là : car c'est chose certaine que S. Pierre a peché contre sa conscience, il n'a pas peché par ignorance, comme me

[ Page 163]

faisoit S. Paul lors qu'il persecutoit l'Euāgile. Car S. Paul ne sçauoit pas que la doctrine de l'Euangile fust vne doctrine de Dieu : mais S. Pierre sçauoit bien que Iesus estoit le Christ, qu'il parloit mal de dire qu'il ne le cognoissoit pas, & qu'il n'estoit pas son disciple. Si S. Pierre fust tombé iusques en c'este impieté, que de renier par vne malice volontaire & deliberee, & par haine qu'il eust conceuē à l'encontre de [nostre] Seigneur Iesus Christ, la doctrine d'iceluy, de laquelle il sçauoit bien que c'estoit la verité, & eust blasphemé à l'encontre d'icelle, alors il eust commis ce peché contre le S. Esprit, lequel nous disons qu'il n'a pas commis, & il n'eust point obtenu de pardon d'un tel peché, voire mesme Dieu ne lui eust point fait la grace d'auoir repentance, comme il appert par le 6. chapitre de l'Epistre aux Hebreux. Or nous entendrons puis apres que Dieu lui a donné repentance :

dont nous concluons certainement  
qu'il n'a point commis ce peché irremissible  
contre le S. Esprit. Il a renié nostre  
Seigneur, nō pas par malice, mais par crainte  
excessiue & demesuree. Il n'a pas dit aussi, ie  
ne cognois point ce seducteur-là, ou ce meschant  
homme-là, car s'il eust ainsi parlé il  
eust blasphemé, mais il a dit simplement ie  
ne cognoy point c'est homme. Cecy nous  
doit seruir afin que nous ne condamnions

[ Page 164]

point tous ceux qui par crainte excessiue durant  
les persecutions, ont renié ou mesmes  
abjuré la verité de Dieu, & que nous ne desesperions  
point du salut d'iceux. Il est vray  
qu'il faut tousiours condamner le peché, &  
dire que c'est mal fait, quiconque ce soit qui  
le cōmette : mais il faut prier Dieu pour les  
personnes, assauoir pour ceux qui sont tombez  
non point par malice ou haine de la verité,  
mais par infirmité de la chair. Car Dieu  
qui a releué S. Pierre les pourra bien aussi  
releuer. Mais aussi d'autre costé, comme  
nous ne deuons condamner personne temerairement,  
aussi ne faut-il pas que nous  
ensuiuions les pecheurs en leurs pechez. Car  
comme l'inceste de Lot, ou son enyurement,  
l'enyurement aussi de Noé, l'adultere  
de Dauid, le peché de Salomon qui est tombé  
en Idolatrie, ne nous sont pas recitez afin  
que les ensuiuions, mais afin que nous apprenions  
que tous ont besoin de recourir à  
la grace du benefice de nostre Seigneur  
Iesus Christ Redempteur, & aussi que nous  
prions Dieu qu'il nous face la grace de n'y  
point tomber, ainsi aussi la cheute de S. Pierre  
ne nous est point recitée afin que nous  
tombions comme lui, ains plustost afin que  
nous soyons sur nos gardes, & que nous  
prions Dieu diligemment, à ce qu'il nous  
conferme en la foy, afin que nous demeurions  
constans en la profession de sa verité. Comme

[ Page 165]

Comme si quelqu'un disoit, vn tel est tōbé  
en la riuere, peu s'en est falu qu'il ne se soit  
noyé : cela ne nous doit pas donner occasion  
de nous aller ietter en la riuere, soubs ombre  
que l'autre en est eschappé. Ainsi l'histoire  
de la cheute de S. Pierre ne nous est  
point recitee, afin que nous renions nostre  
Seigneur Iesus Christ, mais plustost afin que  
si l'infirmité de la chair nous a portez iusques-  
là, que nous nous soyons reuoltez de  
son seruice, ou que nous ayons esté espouuantez,  
pour ne point faire profession de sa  
verité, nous ne cōtinuions pas en c'est horrible  
peché-là, mais que nous ensuiuions S.  
Pierre en sa repentance, afin qu'avec lui  
nous obtenions de Dieu la remission de nos pechez.

En 7. lieu l'exemple de S. Pierre nous  
doit seruir de doctrine & d'aduertissement,  
afin que pour eüter les pechez nous eutions  
les occasions d'iceux, qui nous pourroyent inciter  
à les commettre. Il nous doit

enseigner que nous deuons fuir la compagnie  
& la frequentation des meschans, qui  
nous pourroyent solliciter à offenser Dieu.  
Si quelqu'un a des habits blancs, & il les  
veut garder blancs, il ne faut pas qu'il les  
frote contre ceux des charbonniers ou contre  
les sacs d'iceux, si quelqu'un a des habits  
noirs, & il les veut garder nets, il ne faut pas  
qu'il aille au moulin, ou en d'autres lieux esquels

[ Page 166]

il pourroit tomber de la farine sur iceux,  
il ne faut pas qu'avec iceux il aille seruir  
les massons. Celui qui veut demeurer  
chaste & pudique, il ne faut pas qu'il frequente  
les paillards ny les paillardes : celui  
qui veut demeurer bon mesnager, il ne faut  
pas qu'il frequente les prodigues & les  
ioueurs : celui qui veut demeurer loyal & fidelle,  
il ne faut pas qu'il frequente les larrons :  
celui qui ne veut point s'enyurer, il ne  
faut pas qu'il frequente les tauerniers, ni  
les compagnies des yurongnes : celui qui  
veut demeurer homme de bien, il ne faut  
pas qu'il frequente : les voleurs : celui qui ne  
veut point apprendre à blasphemer, il ne  
faut pas qu'il frequente les blasphemateurs,  
celui qui ne veut point renier nostre Seigneur  
Iesus Christ, il ne se doit pas legerement  
trouuer és lieux, l'à où on ne le peut  
confesser sans grands dangers. Car

qui touche

[Note: Eccles. 13.

1.] la poix il sera taché, & qui communique  
avec l'orgueilleux deuiendra semblable à lui

:

[Note: Pseau. 26] & voila pourquoi Daud dit, Meschantes  
compagnies, l'ay tellement hayes, que ne  
m'en suis point accointé : & Salomon dit és  
Prouerbes chap. 1.

Mon fils si les pecheurs  
te veullent attraire, ne t'y accorde point

&c.

mon fils ne te mets point en chemin avec  
eux, retire ton pied de leur sentier

. Plusieurs

ne pensent pas au peché lequel ils cōmettent  
puis apres, ou au malheur auquel ils

[ Page 167]

ils tombent, quand ils se trouuent en des  
lieux dangereux, ou avec des gēs meschans :  
Dina ne pensoit pas à la paillardise quand  
elle alla en Sichem, elle ne pensoit guere  
qu'elle y deust estre violee, autrement elle  
fust demoree aupres de sa mere en la maison,  
mais seulement la curiosité la portoit là  
pour aller voir les filles du pays, peut estre  
pour voir comment elles estoyēt habillees  
ou coiffées : & cependant nous voyons en  
quel inconuenient elle est tombee. Pourtant  
faut-il que nous eutions les occasions  
de pecher, si nous hayssons le peché, & que

nous fuyons les compagnies des meschans,  
 avec lesquels nous ne pourrons pas subsister  
 si nous voulons seruir à Dieu.

Et principalement ceux ausquels Dieu a  
 donné la cognoissance de l'Euāgile doivent  
 apprendre par ceste cheute de S. Pierre de  
 fuir les Courts des Prelats de l'Eglise Romaine.  
 Car s'ils se veulent chauffer à [leur] feu,  
 c'est à dire estre participans de leur grasse  
 cuisine, ou auoir par à leur marmite, ils se  
 mettent en dāger de renier nostre Seigneur  
 Iesus Christ, ou s'ils le veulent confesser,  
 leur langage les donnera à cognoistre, & ils  
 ne seront en seurté en ses Courts là ni  
 quant à l'ame ni quant au corps.

Nous deuons aussi retenir de ceste Histoire  
 de la cheute de S. Pierre, qu'il ne nous faut  
 point perdre esperāce du salut d'aucū homme

[ Page 168]

quelque lourdement qu'il soit tōbé, quā  
 nous voyons que Dieu lui a donné vraye repentance  
 pour se releuer de sa cheute : & la  
 vraye repentance est celle qui se monstre  
 par ses fruicts : quand l'hōme non seulement  
 conoit & cōfesse ses pechez, mais aussi qu'il  
 [Note: Prou. 28.] les delaisse, cōme Salomō dit és Prouerbes,

qui cache ses mesfaits il ne prosperera point,  
 mais celui qui les confesse & les delaisse obtiendra  
 misericorde

, & qu'il fait le contraire  
 du mal qu'il auoit fait, comme il est dit  
 Psea. 34. 'destourne toi du mal, & fai le bien',  
 cōme nous auons tantost entendu que tant  
 plus S. Pierre s'estoit monstré craitif en  
 reniant nostre Seigneur, tant plus s'est-il  
 puis apres monstré hardi & courageux à le  
 confesser : & a monstré qu'il ne se soucioyt  
 en façon quelconque de toutes les menaces  
 de ceux qui le vouloyent empescher de  
 prescher la doctrine du Sainct Euangile, &  
 qu'ils auoyent beau lui defendre de plus  
 prescher au nom de Iesus.

Voila les doctrines & instructions que  
 nous auons à remarquer sur la cheute de S.  
 Pierre. Celles que nous auons à remarquer  
 sur la repentance d'icelui seront remises à  
 vne autre fois moyennant la grace de Dieu,  
 auquel pour tous ses benefices enuers nous  
 soit honneur & benediction à iamais. AMEN.